

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles,

526

19 11

2

DE

# Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 5154-145

A

*rappel le 9-1-12*

*Hustine  
Naesslich*

OBJET

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'es tableaux qui l'objet de

ANNEXE

C ouvrage que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pour être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Copie expédiée le 5 *Jan*

Veillez agréer, M , l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,  
Le Secrétaire,

# RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de 2 ouvrages..... soumis  
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET  
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N°..... en date  
du .....

Bruxelles, le 15 janvier 1912.

*[Signature]*  
Maastricht (Hollande)

671